

LA EDUCACION
Y LA ENSEÑANZA
EN BELGICA

POR EL

DR. PIERRE ZIANS, S. M.

Dr. en Pedagogía, Director técnico del Colegio
de Santa María de Réves

DR. PIERRE ZIANS, S. M.

Nació en esa zona de Bélgica próxima a la frontera alemana, donde las civilizaciones y la cultura se mezclan y en ocasiones luchan entre sí.

A los quince años deja su país natal para prepararse a la vida religiosa en la Compañía de María (Marianistas).

Terminados sus estudios de Magisterio, se dedica en seguida a la enseñanza en el Instituto de San Ambrosio de Lieja.

Posteriormente se licenció y doctoró en Pedagogía, bajo la dirección de los competentes Profesores Nihard y Braunshausen, especializándose en cuestiones de caracteriología y grafología.

Ha publicado numerosos artículos en diferentes revistas belgas y ha dado conferencias en su país y en el extranjero.

Actualmente es Director técnico del Colegio de Santa María de Réves (Bélgica).

EL MOMENTO ACTUAL DE LA EDUCACION Y DE LA ENSEÑANZA EN BELGICA

S I N O P S I S

I. LA LIBERTAD DE ENSEÑANZA DESDE 1830.

Guerra escolar de 1879 que provocó la expansión de la enseñanza primaria libre.

II. LA ESTRUCTURA DE LA ENSEÑANZA EN BÉLGICA

- a) *La enseñanza pre-escolar (escuela maternal, jardín de la infancia).*
- b) *La enseñanza primaria.*
- c) *La enseñanza media, secciones, certificados, legislación de la enseñanza media libre.*
Profesores.
- d) *La enseñanza técnica y profesional:*
 1. *Las escuelas técnicas superiores.*
 2. *Las escuelas técnicas medias.*
 3. *Las escuelas profesionales y los talleres de aprendices.*
Cómo se forman los maestros de técnica.
- e) *La enseñanza normal: pre-escolar, primaria, media.*
- f) *La enseñanza superior.*

III. MÉTODOS DE ENSEÑANZA.

Propagación de ideas y métodos nuevos.

Caracteres de nuestros programas y métodos.

1. *Contacto con lo real y la vida: estudio del ambiente medio, observación y centros de interés.*
2. *El método global.*
3. *Llamamiento a la actividad.*
4. *Ensayos de individualización.*
5. *Elaboración de una metodología experimental.*

IV. DOS SISTEMAS.

1. *El método Decroly.*
2. *El Colegio "Príncipe Balduino".*

V. DIFICULTADES Y ESPERANZAS DE LA ENSEÑANZA CRISTIANA.

I. LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT DEPUIS 1830

Si la Belgique se sépare de la Hollande en 1830 une des raisons dominantes fut l'oppression exercée par le roi dans le domaine de l'enseignement. Aussi une des premières libertés inscrites dans la Constitution fut celle de l'enseignement et elle est restée chère à la Belgique.

N'importe qui peut ouvrir une école sans brevet, ni diplôme aussi longtemps qu'il ne demande pas des subsides à l'Etat. Cette liberté absolue a été la condition du développement de l'enseignement catholique, si bien qu'aujourd'hui à tous les degrés

le nombre des élèves de l'enseignement libre reste supérieur à celui des écoles officielles. Ne croyez pas cependant que ce résultat fut atteint sans lutte.

Si les premières 50 années se déroulèrent sans de graves incidents, il n'en fut plus de même en 1879, à l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement libéral sectaire. En façonnant par l'enseignement l'esprit des jeunes, il voulait assurer l'avenir du libéralisme dans le pays. Une loi sur l'enseignement primaire bannissait la religion du programme officiel. Les communes ne pouvaient choisir leurs instituteurs que parmi les candidats sortis de l'école normale officielle, sans enseignement religieux et il leur était interdit de soutenir les écoles libres.

Dans l'enseignement d'Etat, les écoles secondaires se multipliaient en particulier celles destinées aux jeunes filles afin de faire d'elles des femmes libérales «qui ne sortent point de leur ménage pour placer leur confiance dans un étranger et qui préfèrent à un confesseur occasionnel celui auquel elles ont voué leur vie» comme disait le rapporteur.

A cause de ses suites funestes, cette loi fut connue sous le nom de loi de malheur, mais elle devint la cause immédiate du développement prodigieux de l'enseignement primaire catholique. De suite l'Episcopat décida des mesures très graves, refusant les sacrements aux maîtres et élèves des écoles normales officielles, aux instituteurs officiels et aux parents des enfants qui envoyaient leurs enfants dans les écoles où on ne peut éviter la perte des âmes. En plus, il était prescrit à chaque curé de fonder dans sa paroisse une école libre. Avant la loi, 527.000 élèves fréquentaient les écoles communales et 160.000 les écoles libres. Dès novembre de la même année, 379.000 enfants se trouvaient dans les écoles libres contre 240.000 dans les écoles officielles.

A la suite de cette guerre scolaire, le parti catholique arriva au pouvoir, il devait y rester pendant 35 ans et réparer les dommages causés par la législation libérale malfaisante, sans toutefois créer une situation privilégiée à l'enseignement libre.

II. STRUCTURE DE L'ENSEIGNEMENT EN BELGIQUE

En bas de l'échelle, nous avons l'enseignement gardien et primaire comme dans tous les pays.

A 12 ans, la majorité des enfants s'engage dans l'enseignement secondaire et technique. Notre enseignement secondaire comprend les humanités anciennes et les humanités modernes. Les humanités anciennes se subdivisent en trois groupes: la section latin-mathématiques, la section gréco-latine et la section latin-sciences. Les humanités modernes n'ont pas les langues anciennes à leur programme qu'elles remplacent par les langues vivantes, les mathématiques et les sciences. Il y existe une section scientifique et une section économique.

A la fin des études secondaires, un certificat est délivré par l'établissement; ce sont les professeurs eux-mêmes qui passent les examens à leurs élèves. Mais pour acquérir une valeur officielle, les diplômes doivent être présentés à un jury spécial qui se prononce sur leur sérieux, après avoir examiné les documents transmis tels que les programmes, les cahiers, les concours, les journaux de classe des élèves et les horaires. Ce jury est composé de membres de l'enseignement officiel et libre et

il est présidé par un magistrat. Si les diplômés sont acceptés par le jury, ils permettent l'entrée à l'Université et aux écoles supérieures.

Jusqu'en 1950, l'Etat n'imposait pas de conditions particulières à l'enseignement secondaire libre mais il ne lui accordait pas non plus le moindre subside. A l'arrivée au pouvoir, en 1950, du parti social chrétien, une législation de l'enseignement secondaire libre vit le jour. Désormais il sera subventionnée à certaines conditions dont voici les principales:

L'établissement libre doit comporter soit les trois classes inférieures des humanités, soit le cycle complet de 6 ans.

Les classes compteront le même nombre d'élèves qu'à l'officiel et le personnel doit posséder les mêmes diplômes que dans l'enseignement de l'Etat. Les professeurs en place depuis un certain nombre d'années gardaient leur situation.

La viabilité de notre enseignement secondaire paraissait ainsi assurée mais en 1954, les gauches, socialistes et libéraux, arrivent au pouvoir et une nouvelle loi est votée qui, enlève une bonne partie des subsides accordés précédemment et qui se contente de donner un certain nombre de traitements versés directement aux professeurs. Dans cette nouvelle législation, certains points étaient particulièrement défavorables: chaque établissement devait justifier son existence par des raisons d'ordre géographique, économique, pédagogique ou social, en outre les minima d'élèves exigés par section étaient de loin supérieurs à celles de l'Officiel.

Dès l'annonce de la nouvelle législation des manifestations eurent lieu à travers tout le pays. Malgré l'interdiction décrétée par le gouvernement, malgré les routes barrées, malgré la gendarmerie à cheval, malgré les citernes arroseuses des pompiers, plus de 300.000 manifestants se répandirent dans le centre de la capitale pour signifier au gouvernement leur volonté de défendre l'enseignement libre. Cependant la loi fut votée, mais la résistance opposée par les catholiques rappela au gouvernement la prudence.

Dans l'enseignement secondaire peuvent enseigner les licenciés à tous les degrés et les régents dans les trois classes inférieures; la régence s'obtient après 2 ans d'études consécutives aux humanités dans des écoles normales spéciales. Dans les collèges libres, les prêtres belges sont autorisés également à enseigner, mais ils ne touchent que la moitié du traitement de régent.

Nous arrivons ainsi à l'enseignement technique et professionnel. Durant l'entre-deux-guerres ces écoles se sont développées comme des champignons, elles furent suscitées par suite des nécessités industrielles et commerciales, l'industrie et le commerce ayant de plus en plus besoin de spécialistes.

Sans entrer dans tous les détails de la classification officielle, nous pouvons distinguer les écoles supérieures, moyennes et professionnelles. A l'intérieur de l'enseignement technique supérieur, on trouve des niveaux d'études fort variés, on y rencontre des Instituts supérieurs de commerce, des écoles d'architecture, d'ingénieur technicien, d'assistante sociale, d'infirmière etc.

Les écoles techniques moyennes: Elles forment les cadres intermédiaires du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. Pour y être admis, on demande la connaissance du programme des 3 années inférieures des humanités et les élèves en sortent

avec le diplôme de technicien en mécanique, en électricité, en radio, agriculture, dessin, etc. La durée des études est de trois ans.

Quant aux écoles professionnelles, elles forment le degré inférieur des études techniques. On y forme les élèves plus directement à la pratique d'un métier.

L'enseignement technique libre compte 190 écoles de garçons avec 24 sections différentes et plus de 600 écoles de filles avec 29 sections différentes.

Pour jouir des subsides, elles doivent se soumettre à certains horaires types imposés par l'Etat. Le traitement du personnel est alors payé par l'Etat comme dans l'enseignement technique officiel, religieux et prêtres touchant la moitié d'un laïc. En plus parfois l'Etat accorde des subsides pour le matériel à acquérir, mais les bâtiments et les frais généraux restent à la charge des organisateurs.

Comme cet enseignement doit sans cesse s'adapter à de nouveaux besoins, il lui faut des maîtres en contact avec la vie qui ne peuvent pas être formés par les méthodes pédagogiques traditionnelles, aussi on fait appel à des spécialistes variés, à des ingénieurs, à des architectes, à des techniciens. Pour suppléer au manque de formation pédagogique, on a créé des cours spéciaux à leur usage.

Notre enseignement normal forme les instituteurs et les institutrices pour l'école primaire; jusqu'à présent les études s'étendaient sur une durée de 4 ans après les trois classes inférieures secondaires. Depuis 1957, le ministre Collard a introduit dans les écoles normales de l'Etat un nouveau programme. Désormais les candidats reçoivent une formation secondaire complète en 7 ans couronnée par un enseignement pédagogique.

Les instituteurs sortis des écoles normales libres peuvent être nommés dans l'enseignement libre mais aussi dans les écoles officielles. Une commune est parfaitement dans son droit en désignant un candidat sortant de l'école normale libre, ce qui se produit dans un grand nombre de communes à majorité catholique.

En plus des écoles normales ordinaires, il existe des écoles normales moyennes qui délivrent le diplôme de régent et qui permet d'enseigner dans les classes inférieures des humanités. Les études s'étendent sur 2 ans et l'étudiant a le choix entre 4 sections qui représentent chacune une spécialisation: section littéraire, section scientifique, section d'éducation physique et section germanique. Dans cette dernière on approfondit le flamand, l'anglais et l'allemand.

L'enseignement universitaire est représenté par 4 Universités: deux de l'Etat reflétant un peu toutes les tendances et deux Universités libres dont l'Université de Louvain, catholique, qui compte cette année plus de 12.000 étudiants, à peu près autant que les autres Universités réunis et enfin l'Université Libre de Bruxelles à tendance libérale, socialiste, partisane du libre examen.

Dans nos Universités, la durée des études varie entre 4 et 7 ans selon les Facultés.

III. METHODES D'ENSEIGNEMENT

La Belgique est un des carrefours de l'Europe: trait d'union entre les pays de langue germanique et les peuples latins. Sa propre culture, par suite de la division de la nation en Flamands et Wallons participe à la fois de la culture germanique et de la culture française. La moitié nord du pays, la Flandre, puise davantage

dans le patrimoine néerlandais, anglais et allemand; le sud, la Wallonie, a ses regards tournés vers la France. Le mouvement dit de l'École Nouvelle ayant pris naissance dans ces pays, la Belgique fut de bonne heure influencée par ces idées. Le représentant le plus connu en fut le Docteur Decroly, médecin psychiatre, qui se dévoua tout d'abord à l'enfance anormale. Par son action et ses écrits, il fut un des propagandistes les plus ardents dans la diffusion des idées nouvelles.

Peu à peu, nos manières de concevoir l'enseignement ont évolué. Toutes nos écoles ne sont pas des écoles nouvelles, mais tous les maîtres ont été influencés par ce mouvement. Malgré eux parfois, ils ont subi son ascendant. En effet, dans l'enseignement primaire, les instituteurs sont réunis deux fois par an en conférences pédagogiques obligatoires, par les inspecteurs soit officiels, soit libres. Des leçons y sont données et critiquées; souvent des travaux préparatoires introduisent ces conférences. Cela devient occasion de reviser constamment nos idées et de les adapter aux courants du jour ou aux vues de l'Inspection. Cela permet aussi au personnel enseignant de confronter ses méthodes et de les critiquer.

Ajoutez à cela des journées d'études organisées régulièrement par les fédérations des instituteurs et des professeurs de l'enseignement moyen. La fédération des instituteurs réunit en outre des cercles d'études où les essais, les réussites et les échecs sont discutés.

Nos programmes révisés peu avant la guerre se faisaient d'ailleurs l'écho de cet esprit nouveau. Mais un programme peut-être révolutionnaire, il ne produit ses effets que 10 ou 20 ans après sa parution: le temps de pénétrer dans la masse et d'imprégner les jeunes générations de maîtres. Il est fort probable qu'un enseignant de 50 ans qui, approche de la fin de sa carrière ne bouleversera pas ses méthodes.

Peu à peu des caractéristiques propres se dégagent de nos méthodes:

- 1° Le contact avec le réel, avec la vie.
- 2° La méthode globale.
- 3° L'appel à l'activité de l'enfant.
- 4° Des essais d'individualisation.
- 5° Une pédagogie expérimentale.

1. *Le contact avec le réel.*

Une des conséquences de ce réalisme est l'étude du milieu, chère à Decroly. Dans les 4 premières années de l'école primaire toutes les matières sont centrées sur cette étude.

«Pour nous, dit le programme des Écoles catholiques, le milieu c'est tout ce qui influence l'enfant, tout ce qui parle à ses sens, à son cœur, à son esprit. Il est à la fois physique, intellectuel, moral, social et religieux.» Decroly dans son étude du milieu ignore la vie morale et religieuse, tandis que pour l'école chrétienne, c'est surtout la vie morale et religieuse qui transparaît en certains façons d'agir, de penser et de parler. Le Père Chaminateur dirait «Esprit de foi».

Le milieu ce sont aussi les groupements sociaux: famille, école, paroisse, village ou ville, région, patrie avec leur histoire, leurs coutumes, leur langage même.

Le milieu, c'est enfin cet ensemble de choses et d'êtres qui constitue en quelque

sorte le cadre matériel de la vie humaine et que forment la nature avec ses sites, ses saisons, ses trois règnes et encore l'industrie des hommes avec ses constructions, ses routes...

Dans cette étude, l'observation joue un rôle plus ou moins considérable; mais elle n'est qu'un point de départ. C'est pour penser qu'il faut observer et non seulement pour constater... Les maîtres feront donc réfléchir l'enfant pour qu'il cherche les rapports des éléments observés avec l'ensemble de la vie morale, sociale et religieuse. L'observation n'est pas la seule ni même la principale source d'information. L'enseignement oral du maître, les recherches personnelles des élèves et la lecture, surtout la lecture silencieuse personnelle prennent de plus en plus de place, comme moyen d'information à mesure que l'enfant grandit.

Pourquoi étudier le milieu? Personne ne peut échapper à l'emprise de son temps, de sa race, de sa classe, de son pays, du climat physique intellectuel, moral, religieux dans lequel il baigne. L'enfant plus que tout autre est sous l'emprise de la famille, du voisinage, de l'école, de ses camarades. Grandi il restera probablement dans ce même milieu ou du moins dans un autre tout proche.

Comment grouper les observations? Elles se groupent tout naturellement autour de certaines idées, de certains objets, de certains faits qu'on appelle généralement: centres d'intérêt ou centres d'études. Ces centres peuvent être d'ordre religieux et liturgique: Journée des missions, Toussaint, Noël, Epiphanie, Pâques, Communion privée ou solennelle, mois de Marie... Ils peuvent se rattacher aux saisons: Nature, occupations, saisons, métiers; moyens de transport, moissons, ville et village... toutes les branches de l'enseignement dans la mesure du possible viennent se rattacher à ces centres d'intérêt.

2. La méthode globale.

La méthode classique de lecture commence par les lettres avec lesquelles on construit des syllabes, puis ces syllabes groupées donnent des mots dont la suite forme une phrase.

Dans la méthode globale se fondant sur ce fait reconnu par la psychologie moderne que de premier coup d'oeil nous saisissons des ensembles, en cela on se réfère à la théorie de la Gestalt, on présente à l'enfant qui ne sait pas encore lire une phrase complète exprimant par exemple un ordre qu'il doit exécuter: Montre-moi la poire. Mange la moitié de la poire. Ou encore le maître écrit au tableau une petite phrase que les élèves doivent d'abord observer attentivement. Puis il la lit lentement, en indiquant avec une baguette les syllabes qu'il prononce. Ensuite c'est au tour des élèves, non pas de lire la phrase, puisqu'ils ne savent pas lire, mais de répéter les mots qu'ils ont entendu tout en continuant de fixer leur attention sur les signes tracés au tableau. Ce n'est que une fois un certain nombre de textes bien connus qu'ils sont amenés à faire des comparaisons instructives: en rapprochant des mots qui renferment des syllabes puis des lettres identiques. Exemple: *boucher* et *bou-langer*, *papa* et *panier*, *porte* et *apporte*. L'analyse suit la synthèse.

On procède de façon analogue pour l'écriture. Au lieu de consacrer les premières semaines à aligner des barres, on donne à l'enfant une petite phrase, celle qu'il vient

de lire et qu'il doit reproduire comme un dessin. C'est plus tard seulement qu'il est amené à distinguer les éléments de la phrase: les syllabes et les lettres.

La méthode globale s'est progressivement imposée en Belgique. Aujourd'hui, il n'est plus possible de trouver en librairie un syllabaire suivant l'ancienne méthode. Il est vrai que la méthode globale pure a été refondue en une méthode intermédiaire qui isole plus rapidement le mot, la syllabe et puis la lettre.

Son succès dépend de la compétence et de l'habileté du maître qui l'applique, elle demande de sa part plus d'initiative que l'ancienne méthode.

3. Appel à l'activité de l'élève.

Tous nos programmes que ce soit de l'enseignement primaire ou secondaire insistent sur les méthodes dites actives qui rendent l'enseignement attrayant et favorisent ainsi l'effort demandé à l'enfant. L'activité de nos classes s'oppose à la simple réceptivité. Elle a pour but d'intégrer les connaissances dans la personnalité de l'enfant; il doit les assimiler, les faire siennes. Par l'instruction active, c'est-à-dire celle à laquelle l'élève contribue par un effort personnel, une influence en profondeur s'exerce sur l'être en formation.

Pour que l'activité soit profitable, certaines conditions sont nécessaires:

Elle doit être motivée c'est-à-dire avoir un but bien précis et ne pas être bavardage, activité fictive, mensuration désordonnée, visite hâtive et superficielle d'un musée, audition de radio ni présentée, ni commentée. Le maître poursuivra un but qui en vaille la peine; l'élève se rendra compte de l'utilité de son activité.

L'activité sera intelligente, adaptée au but qu'on se propose d'atteindre. Elle sera continue, on l'emploiera avec persévérance, en n'essayant pas sans cesse d'autres procédés, ce qui embrouille l'esprit et complique le travail.

Procédés:

Dans les petites classes, pour familiariser l'enfant avec le système métrique, on tiendra boutique: ce sera occasion de peser, calculer, rendre la monnaie.

A l'observation qui laisse encore l'élève passif, nous préférons, dans la mesure où elle peut être pratiquée l'expérimentation qui lui assigne un rôle actif. Les enfants pèsent eux-mêmes les liquides et se rendent compte de la différence de densité.

Ils collaborent à la préparation des leçons, à la récolte de matériaux et de documents, qu'il s'agisse de cartes postales, de revues, de minéraux, de plantes, d'insectes ou de résultats d'enquêtes. Tout cela sera dépouillé et exposé selon le cas. Les élèves s'intéressent bien plus à ces documents qu'à ceux qu'on a tirés des archives de l'école. La classe devient une collaboration active entre maîtres et élèves.

Le long des murs court ce que nous appelons le chemin de l'histoire. Les différentes périodes de l'histoire sont illustrées par des images qui en évoquent les faits principaux. Ces gravures sont obtenues grâce à des points que les sociétés commerciales lancent sur le marché en même temps que leurs produits.

Dans d'autres classes, les productions personnelles des élèves s'étalent sur les murs.

Le texte qui fera l'objet d'une étude approfondie en classe sera préparé à domicile à l'aide du dictionnaire.

Dans les classes supérieures, à la suite d'un exposé, on aura recours à la contradiction et à la discussion; le rôle du maître consistera à amener la lumière après que chacun aura défendu son opinion. Parfois le maître laissera aller l'élève jusqu'au bout de son erreur pour qu'il la constate et se corrige lui-même selon le procédé socratique.

Durant la leçon, les pourquoi et les comment amènent à la réflexion.

Prenons encore l'enseignement religieux au cycle secondaire. Les élèves rechercheront et liront certains textes sacres en rapport avec le cours. On leur demandera de se rappeler des circonstances où un problème de conscience s'est posé à eux. Un des moyens didactiques les plus efficaces, chez les grands, pour tenir l'activité en éveil, consiste à mettre progressivement au tableau noir l'enchaînement des idées et la marche vers le but final. L'utilisation du tableau peut aller fort heureusement de pair avec la tenue d'un cahier dans lequel les élèves réunissent des notes utiles. Il ne s'agit pas d'un cours dicté, mais de notes personnelles, peut-être d'une prière qu'ils ont composée eux-mêmes ou de réflexions spontanées. Des travaux complémentaires peuvent être réalisés par les élèves et constituent une expression personnelle et une application de la doctrine. Ces travaux exercent la réflexion, donnent l'occasion d'exprimer les connaissances religieuses et nourrissent la vie intérieure.

Quatre genres de travaux paraissent particulièrement efficaces: les dessins, les travaux de recherche, les compositions écrites, les projets ou plans apostoliques.

A noter que pas mal de nos grands élèves se dévouent auprès des enfants plus jeunes dans les patronages ou durant les grandes vacances sur les plaines de jeu organisées aux abords des grandes cités, ou bien encore dans une équipe de bâtisseurs.

4. *Des essais d'individualisation.*

Le grand nombre d'élèves en retard dans leurs études incite à la réflexion et nous cherchons les moyens pour adapter davantage l'enseignement au cas individuel. Des fiches existent pour l'enseignement individuel des quatre opérations en calcul. L'inspection diocésaine du Hainaut a donné comme tâche cette année-ci de retrouver les erreurs de calcul chez les élèves et d'appliquer des fiches de récupération, permettant de corriger les erreurs.

On a créé des classes de récupération, à population faible, dans lesquelles on recueille les enfants plus faibles et qui accusent du retard scolaire. On essaie de leur faire rattraper le temps perdu ou du moins de ne pas aggraver le retard existant.

5. *Une Pédagogie expérimentale.*

Un certain nombre de travaux de pédagogie expérimentale ont été élaborés sous la direction des Instituts de Pédagogie des Universités, en particulier par Louvain. Ces travaux ne sont pas seulement d'ordre théorique mais intéressent directement la méthodologie.

Parmi les travaux les plus importants signalons :

- 1.° Une échelle objective d'écriture.
- 2.° Une échelle d'orthographe d'usage d'où est sorti un programme d'orthographe pour l'école primaire qui fixe pour chaque année d'études le vocabulaire et l'orthographe à acquérir.

A la suite de ce programme, on a édité toute une gamme de livres de français qui constituent un outil de première valeur.

- 3.° D'autres travaux ont précisé les techniques du calcul et nous donnent de précieux renseignements sur la façon d'enseigner les opérations fondamentales.

- 4.° Des recherches psycho-pédagogiques ont été entreprises sur la solution des problèmes d'arithmétique. Elles ont abouti à cette conclusion: Que la meilleure méthode semble être celle qui laisse l'élève libre de choisir sa propre technique, de faire lui-même le raisonnement bien que aidé par le maître, au lieu de suivre passivement sinon automatiquement certaines étapes indiquées, ce qui lui épargnerait l'effort même de la réflexion. Ce n'est qu'après le libre effort personnel que le maître doit lui proposer une forme plus brève ou plus logique selon le cas.

IV. DEUX SYSTEMES D'EDUCATION.

1. *La méthode Decroly.*

Le docteur Decroly fut un médecin s'intéressant à l'enfance. En 1901, il fonde à Bruxelles un Institut spécial pour retardés et anormaux.

En 1907, il crée l'école pour la vie et par la vie, école destinée aux enfants normaux mais où il s'inspire des expériences faites à l'Institut d'enseignement spécial.

Il créa un système d'enseignement qui fut ensuite appliqué dans différentes écoles. Voici quelles en sont les principales caractéristiques:

L'école pour la culture générale sera établie dans un cadre naturel, à la campagne de préférence où l'enfant puisse assister aux phénomènes de la nature. Elle sera composée d'enfants, garçons et filles, de tous les âges entre 4 et 15 ans, mais le groupe ne sera pas trop nombreux. Quant aux locaux, on les meublera de manière à constituer non pas des classes mais de petits ateliers ou laboratoires, avec tables, distribution d'eau, établis et étagères pour les collections.

La lecture, l'écriture, l'orthographe et le calcul auront lieu de préférence le matin. Certaines matinées seront consacrées à des exercices d'observation, de comparaison, de dessin, de chant et de jeux éducatifs.

Les après-midi sauf les congés sont consacrés à des travaux manuels ou à des cours de langues étrangères.

Le système est dominé par la préoccupation de faire comprendre à l'enfant ce qu'il fait. Comme il y a peu d'élèves par classe on peut permettre qu'ils se déplacent pour se procurer ce qui est nécessaire et même de se renseigner auprès de leurs compagnons ou de leur maître.

L'histoire et la géographie deviennent l'objet d'une refonte complète. On n'étudiera plus l'histoire-bataille mais par exemple l'histoire du vêtement à travers les âges;

en géographie, on verra la façon de s'habiller dans les différents pays; histoire et géographie font partie du centre d'intérêt.

Dans cet enseignement, il n'y a plus de branches séparées, mais tous les exercices se grouperont autour d'une idée. La construction d'une maison sera l'occasion de faire des plans, des problèmes, des rédactions.

Au centre de ses préoccupations, Decroly place l'homme et ses besoins: besoin de se nourrir, de se vêtir, de lutter contre ses ennemis, de se reposer. Tout enseignement religieux est exclu de sa pédagogie, il ignore l'au-delà et les besoins religieux de l'humanité.

La visite d'une école Decroly ne manque cependant pas d'intérêt. On y peut voir des animaux auxquels les enfants donnent des soins: cobayes, souris blanches, lapins; des haricots germent dans la mousse humide et leur croissance est régulièrement notée par les enfants. Ceux-ci ont rapporté de la visite d'une tannerie le désir de collectionner des cuirs puis ils ont dessiné les étapes de la fabrication du cuir et leurs productions artistiques s'étalent sur les murs. Ils rassemblent une foule de documents en nature et donnent des causeries, même les petits, sur le sujet de l'étude en cours. Ils sont aussi très souvent dehors pour des excursions en pleine nature ou des visites d'ateliers ou d'usines.

Inutile d'ajouter que le self-government y est très à l'honneur, mais ce n'est pas là un trait propre à la méthode.

2. *Le collège Prince Bauduin à Marchin.*

Ce collège fut fondé pour fils d'officiers, de soldats et de civils victimes de la guerre et compte une centaine d'adolescents de 12 à 18 ans qui s'y appliquent aux études secondaires.

L'originalité ne consiste pas tant ici dans les méthodes d'enseignement mais plutôt dans les procédés d'éducation à la scoutie.

Une douzaine de professeurs, trois éducateurs, un aumônier et un directeur s'occupent de ces jeunes gens qui y mènent dans la mesure du possible la vie scoutie; chaque éducateur dirige trois patrouilles dont chacune a son chef et son remplaçant éventuel.

Le lever est suivi à 7 heures de gymnastique matinale en chambre, sous la direction du chef de patrouille.

L'assistance à la messe est facultative en semaine, mais on ne peut se livrer à aucune étude. Les cours de 3/4 d'heure chacun sont groupés le plus possible dans la matinée.

Au réfectoire, maîtres et élèves sont familièrement mêlés et après le dîner, on se détend sur l'herbe du parc, puis se sont les sports, la musique, le dessin, les travaux manuels.

Le soir de 5 à 7, étude dans les classes, sous la surveillance d'un professeur. La première heure est une heure individuelle, comme elle se fait partout. Pendant la deuxième heure les élèves se groupent par équipe de trois. Au début de la semaine, les maîtres ont donné les devoirs pour toute la semaine, ces devoirs se font en

équipe. Un professeur présent se rend compte du travail fourni par tous et à la fin de la semaine chacun sera contrôlé et interrogé pour voir s'il a compris.

Dans la soirée, après souper, une heure et demie est consacrée à l'activité scout. Deux ou trois fois par semaine, les équipes travaillent seules à chanter, faire des répétitions, lire, raconter. Chaque lundi, la patrouille passe ce temps chez un professeur; une soirée dans la semaine les groupes tous autour d'un feu de camp et tous les quinze jours les patrouilles partent sac au dos pour une randonnée dans la nature.

Plusieurs fois par semaine, l'éducateur réunit les chefs de patrouille pour discuter avec eux de la vie dans les groupes.

Dans de nombreux petits dortoirs, les élèves sont groupés par patrouille, le chef et son assistant sont responsables de l'ordre et du silence; bien sûr un éducateur loge dans une chambre voisine. Les manquements au règlement ne sont pas regardés comme des fautes de désobéissance mais comme contraire à la loyauté et les scouts sont fort sensibles sur ce point. Cet esprit scout, cette discipline librement acceptée contribuent beaucoup à la formation morale et sociale des jeunes gens.

V. DIFFICULTÉS ET ESPOIRS.

L'enseignement gardien et primaire libre comptent en Belgique plus de 750.000 élèves, 15.000 instituteurs et institutrices et un total de 2.700 écoles. Les autres enseignements libres réunissent plus de 250.000 élèves répartis en 2.200 établissements et disposant d'un corps professoral de plus de 25.000 membres. La Belgique ne compte que 9 millions d'habitants, un habitant sur 9 est pour le moment élève de l'école catholique. Les 60 % des élèves fréquentent les écoles chrétiennes.

L'organisation dépend des évêques, des Congrégations religieuses et des comités scolaires et tous ces établissements sont unis entre eux dans les Fédérations nationales qui sont groupées à leur tour dans le Secrétariat national qui est une sorte de ministère de l'Enseignement national catholique.

Si nos écoles et collèges sont ainsi très prospères, les difficultés proviennent surtout du manque de ressources, car nous ne désirons pas seulement donner l'éducation aux riches mais encore atteindre les classes moins fortunées du pays.

Dans l'enseignement primaire, les traitements du personnel enseignant, payés par l'Etat ne représentent qu'une partie des dépenses. Pour couvrir les autres frais, il faut trouver annuellement environ 500 Fr. belges ce qui fait à peu près 500 pesetas par élève, lorsque la commune n'intervient pas. Comme la loi ne permet pas de demander un écolage à ce degré, les comités locaux sont obligés de trouver dans la paroisse l'argent nécessaire en organisant des fêtes, des collectes et des sermons de charité.

Avant 1950 surtout depuis la fin de la guerre, les collèges secondaires se débattaient dans de grandes difficultés financières et beaucoup d'établissements étaient à la veille de fermer leurs portes, car l'écolage qu'on était obligé d'exiger n'était pas à la portée des familles modestes et cependant les enfants de ces familles continuaient de plus en plus nombreux les études après l'école primaire.

La législation Harmel, sous le Ministère du Parti social chrétien prévoyait un subsidie annuel d'environ 7.500 pesetas par élève de l'enseignement secondaire, c'était un strict minimum, aujourd'hui l'Etat accorde une moyenne de 3.500 pesetas sous forme de traitements versés aux professeurs alors qu'il dépense 8 fois plus pour les élèves de son propre enseignement moyen.

La liberté n'est effective que lorsque les conditions d'admission dans les deux enseignements sont à peu près équivalentes. Si l'enseignement public est gratuit ou à près alors que l'enseignement libre est obligé de demander un fort écolage l'équilibre est rompu et les parents chrétiens sont défavorisés.

D'ailleurs nous payons tous des impôts, et nous ne sommes pas plus riches que les autres, disent les catholiques, il est juste que l'Etat soutienne l'enseignement que nous voulons pour nos enfants.

Notons bien que les catholiques ne réclament pas l'égalité absolue, mais le nécessaire pour vivre décentement. Que religieux et prêtres ne touchent que 50 % du traitement d'un laïc, cela n'est plus de notre temps et cela nuit à l'expansion et à la vie de nos oeuvres d'éducation.

Plus d'un millions d'élèves, plus de 60 % de la population scolaire. Représentez-vous le fardeau que cela représente pour les chrétiens d'un petit pays. Grâce à de lourds sacrifices, les catholiques de Belgique portent généreusement cette charge.

Un organisme intitulé «Ecole et Famille» fut créé en 1955 spécialement pour venir en aide à l'enseignement secondaire et technique. Chaque mois 100.000 collecteurs vont de maison en maison récolter le denier scolaire. A la fin du mois d'octobre en 20 mois, l'action d'école et famille avait permis de récolter près de 300 millions de francs belges. Cette marche de mendiants généreux est la plus belle manifestation de l'esprit de sacrifice catholique. Au milieu d'un monde voué au matérialisme et à l'opportunisme, une action semblable entreprise et continuée à longueur de mois et d'années, la récolte d'un demi-million de francs par jour, témoigne de la vitalité chrétienne d'un peuple et de sa volonté inébranlable de sauver l'école libre.

Les difficultés scolaires ont recréé l'unité parmi les troupes catholiques. Toucher à l'école chrétienne, c'est nous atteindre tous, parce qu'elle est l'oeuvre de tous et qu'elle tient entre ses mains les destinées de la nation. Aussi tous les catholiques qu'ils soient de droite ou de gauche se donnent la main.

C'est avec appréhension, mais aussi avec confiance que nous espérons que le problème de l'école sera ensuite résolu selon un accord conforme à l'équité.

Fotograbado **MONASTERIO**

PALMA, 44 Y 47

TELEFS. 31 58 49
21 40 41

MADRID